

DEMANDE DE BADGE ACCES **DECHETTERIES COMMUNAUTAIRES**

Toute demande devra impérativement comporter :

- La présente fiche dument complétée
- Une copie de la pièce d'identité du demandeur en cours de validité
- Un justificatif de domicile au nom du même demandeur, eau ou électricité exclusivement, datant de moins de 3 mois.
- Un chèque de 5€ à l'ordre du Trésor Public

Tout dossier incomplet ne pourra aboutir.

**L'ensemble des documents devra être adressé / déposé
sous plis exclusivement dans la boîte aux lettres située à
ECOVAL PAILLONS
1923 Route du Col de Nice – 06390 CONTES**

Vous serez contacté pour venir retirer le badge

Retrait uniquement à ECOVAL PAILLONS par le demandeur en
personne avec pièce d'identité originale.

Il vous appartient d'informer nos services en cas de :

- Vol ou perte du badge d'accès afin de procéder à son annulation et éviter ainsi toute utilisation frauduleuse.
- Tout changement de coordonnées

**En plus de son badge d'accès, l'usager devra présenter sa pièce
d'identité originale à chaque passage.**

NOM :

Prénoms :

Date de naissance :

Numéro de téléphone :

E-mail :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Résidence principale : ☐ OUI ☐ NON*

**Si non : adresse de la résidence principale :*

Adresse :

Code postal :

Ville :

Propriétaire : ☐ OUI* ☐ NON

**Si oui : nom de l'ancien propriétaire :*

Locataire : ☐ OUI* ☐ NON

**Si oui : nom du propriétaire :*

Accès souhaité : ECOVAL PAILLONS ☐
SAINT MARTIN DE PEILLE* ☐

**Choix possible uniquement pour les résidents de la commune de PEILLE*

Un cumul entre les deux déchetteries ne sera pas possible.

La modification de la déchetterie choisie ne pourra se faire en cours d'année civile.

Je souscris aux conditions générales suivantes :

- ✓ Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur des déchetteries en vigueur sur le site www.ccpp06.fr.
- ✓ J'accepte les modalités d'accès et de tarification

A Le/...../.....

Signature :

- ☐ 1^{ER} DEMANDE DE BADGE
- ☐ BADGE PERDU
- ☐ CHANGEMENT D'ADRESSE / TITULAIRE